

BREVET D'ETAT D'EDUCATEUR SPORTIF DU 2^{ÈME} DEGRE

OPTION : KARATE et ARTS MARTIAUX AFFINITAIRES

SESSION du 21 au 23 janvier 2008

Centre d'examen : LIMOGES

Epreuve écrite : REFERENTIEL

Question A (formation de cadres) :

La FFKDA demande à ses ligues de promouvoir des actions visant « les publics cibles » et l'accueil de nouveaux pratiquants.

En tant que responsable de la formation au sein de votre ligue, quelles actions mettez-vous en place pour aider les clubs à répondre à cette attente fédérale ?

Un bon candidat doit :

- de manière générale, définir les contours de son action et présenter un projet cohérent
- situer son action dans le cadre de l'organisation d'une ligue (cf rapports avec le directeur technique de ligue, par exemple)
- préciser la notion de « publics cibles » au regard des orientations fédérales
- expliciter l'état des lieux, les moyens dont il dispose, et les objectifs visés
- construire sa stratégie d'action à partir de choix qu'il justifie : quel mode de formation ? Quels choix techniques utilisés ? quel rythme de formation ? quels apports de compétences privilégiés ?
- évoquer les modalités d'évaluation envisagées de son action.

Question B (haut-niveau) :

En tant qu'entraîneur régional, au sein de l'ETR, votre ligue vous confie l'organisation d'un stage préparatoire aux championnats de France cadets et juniors.

Définissez en le contenu et justifiez le.

Un bon candidat doit :

- de manière générale, définir les contours de son action et présenter un projet précis
- préciser, à partir d'un état des lieux, les moyens techniques et humains dont il dispose (cf l'ETR...)
- prendre en compte les différents aspects techniques de la préparation aux compétitions (katas et kumités)
- prendre en compte la notion de préparation au delà de ses aspects purement techniques (cf préparation mentale,...)

Pour les deux questions :

Sur le fond, le jury attend du candidat :

- une bonne compréhension du sujet et la délimitation de son champ
- une connaissance précise de sa discipline appuyée sur une réelle expérience
- une réflexion cohérente étayée sur des exemples solidement argumentés

Sur la forme, le jury attend du candidat :

- une expression écrite claire et de qualité
- une introduction cernant bien le sujet et annonçant son plan
- un développement correspondant à la justification de ses idées